

Mémento Services Scolaires Municipaux

Restaurant scolaire :

Responsable des inscriptions du restaurant scolaire et de la facturation : Sonia CHARTIER compta@saintgervais-vendee.fr

Inscription/désinscription avant 8h00 le jour même
En cas de départ de l'école pour maladie entre 8h35 et 11h45
⇒ envoyer un mail à compta@saintgervais-vendee.fr

Inscription/désinscription de dernière minute après 8h00
⇒ envoyer un mail à compta@saintgervais-vendee.fr
et prévenir l'école

Enfant qui vient déjeuner sans être inscrit ⇒ facturation double

Accueil périscolaire :

Responsable de l'accueil périscolaire :
Guillaume CANTIN POLY periscolaire@saintgervais-vendee.fr

Inscription/désinscription avant 18h00 la veille
En cas de départ de l'école pour maladie entre 8h35 et 16h15
⇒ envoyer un mail à periscolaire@saintgervais-vendee.fr
sinon facturé amplitude horaire max

En cas de maladie après 18h00
⇒ envoyer un mail à periscolaire@saintgervais-vendee.fr
sinon facturé amplitude horaire max

Inscription/désinscription de dernière minute après 18h00
⇒ envoyer un mail à periscolaire@saintgervais-vendee.fr

Plusieurs manquements aux règles d'inscription/désinscription sans justificatif valable ⇒ 10€ de pénalité par enfant

Facturation :

Commune aux deux services

Mensuelle

Facture est consultable sur le portail famille (un mail vous informe de sa mise à disposition sur le portail), le paiement peut-être effectué comme suit :

- ⇒ **CB** sur payfip.gouv.fr (les références de paiement se trouvent en bas à gauche de la facture)
- ⇒ **chèque** par voie postale au Trésor Public de Challans
- ⇒ **numéraire** chez certains buralistes (à l'aide du QR Code présent sur la facture)
- ⇒ **prélèvement bancaire le 15 de chaque mois** (le mandat de prélèvement est téléchargeable sur le portail, il est à compléter et retourner accompagné de votre RIB en mairie)

<https://saint-gervais85230.leportailfamille.fr>